

Montage de lignes électriques (5185)

MODE DE FONCTIONNEMENT ET RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME

La santé et la sécurité sont une priorité au Centre de formation de La Haute-Gaspésie. Ainsi, les élèves sont tenus de se conformer aux consignes et aux règlements spécifiques suivants du programme:

Consignes générales

- Rapporter immédiatement à l'enseignant toute blessure ou tout malaise ressenti au travail.
- Signaler rapidement à l'enseignant toute menace à votre sécurité ou à celle des autres.
- Tenir les lieux de travail propres et en ordre.
- Ne laissez jamais un véhicule en marche sans surveillance.
- Pendant le travail, regarder constamment où sont vos doigts. Garder vos doigts loin des outils coupants et en dehors de la « zone d'action ».

Entreposage du matériel

- Entreposer le matériel aux endroits appropriés.
- S'assurer en tout temps qu'il n'y a pas de risque de chutes d'objets en hauteur.
- Veiller à ce que les étagères ne soient pas surchargées et entreposer les charges les plus lourdes dans le bas.
- L'entreposage ne doit jamais obstruer les passages, les sorties, les voies de circulation, les gicleurs et l'éclairage.

Manutention de charges*

- Utiliser les moyens mis à votre disposition pour soulever des charges; si vous devez le faire manuellement, utilisez une technique sécuritaire :
 - Planifier votre trajet;
 - Placez-vous d'abord dans une position ergonomique;
 - Lever l'objet en douceur en maintenant la charge près du corps;
 - Éviter de vous tordre le corps pendant que vous levez l'objet;
 - Demander de l'aide au besoin.

Prenez note que la section Manutention de charges est extraite du document **La manutention sécuritaire des charges lourdes de la CSST.*

Règlements

- Les cellulaires sont interdits dans la classe et sur le chantier (sauf les enseignants, ex : urgence).
- Les équipements de sécurité et le matériel doivent être manipulés avec soin et inspectés régulièrement afin d'éviter les bris prématurés.
- Un rapport d'accident et d'incident doit être obligatoirement rempli par la personne impliquée.
- Dans le doute, lorsque vous soupçonnez la défektivité d'un appareil, avertir les enseignants.
- Sur le chantier, un élève ne doit jamais utiliser la chargeuse-pelleteuse, le camion avec grue et le véhicule à chenilles.
- Une inspection d'avant départ est nécessaire avant l'utilisation des camions.
- Tout le matériel doit être ramassé à la fin de chaque journée pour éviter les pertes ou bris.
- La vitesse est de 10 km/h maximum avec les véhicules sur le chantier.
- Ne pas sortir du chantier avec les véhicules.
- Respecter le nombre de places autorisées dans les véhicules.

- Les élèves doivent être attachés en tout temps dès que les pieds quittent le sol.
- Pour grimper, les élèves doivent attendre la présence d'au moins un enseignant.
- Afin d'éviter le risque de blessures musculaires, il est recommandé d'effectuer un échauffement le matin.
- Aucun bijou ou cordon de vêtement lousse n'est toléré sur le chantier.
- Un élève ne doit jamais travailler avec des gants troués ou déchirés.
- Sur le chantier, les élèves doivent porter leurs vêtements haute visibilité orange.
- L'élève doit porter ses équipements de protection individuelle aux endroits appropriés (chantier et salle des poteaux).
- Ne pas courir et crier.
- Il est strictement interdit de faire des cascades qui pourraient être dangereuses pour soi et pour les autres (ex. : debout sur les travers).
- Les boissons énergisantes sont interdites. Dans le cas de prise d'un médicament prescrit qui pourrait altérer la vigilance lors de travaux, il faut aviser son enseignant.

Procédures en cas d'accident

- Des trousse de premiers soins sont mises à la disposition des élèves et du personnel. Lorsque vous utilisez du matériel contenu dans les trousse, il est important que la personne responsable de l'atelier en soit avisée afin que nous puissions remplacer le matériel utilisé.
- En cas d'accident, aviser l'enseignant, le surveillant ou la personne responsable de l'atelier. Cette personne déterminera si l'accident nécessite un traitement sur place, un transport à l'urgence par voiture, taxi ou par transport ambulancier.
- En cas d'accident, rédiger un rapport de l'accident/incident (formulaire disponible au secrétariat).

Carnet d'aptitude professionnelle (CAP)

- Un carnet est complété à tous les 150 heures de la formation par l'élève et les enseignants. Les critères d'évaluation tels que l'assiduité, le jugement, la communication sont le reflet de votre comportement en lien avec votre future profession.
- L'élève qui contrevient aux règles en vigueur dans l'établissement se verra rencontré par l'enseignant et sera invité à modifier son comportement. De plus, une note à son dossier sera inscrite. Selon la situation ou le besoin, l'enseignant pourra rediriger l'élève vers une ressource appropriée.
- Un ou des manquements aux règlements spécifiques du programme entraînent des conséquences qui peuvent mener à une suspension ou à un renvoi du centre.

J'ai pris connaissance des règlements du programme Montage de lignes électriques du Centre de formation de La Haute-Gaspésie et je m'engage à les respecter.

(Prénom et nom en lettres moulées)

Signature

Date

Signature du parent (élève mineur)

Date

c. c. Dossier de l'élève

Montage de lignes électriques (5185)

MODE DE FONCTIONNEMENT ET RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME

J'ai pris connaissance des règlements du programme Montage de lignes électriques du Centre de formation de La Haute-Gaspésie et je m'engage à les respecter.

(Prénom et nom en lettres moulées)

Signature

Date

Signature du parent (élève mineur)

Date

c. c. Dossier de l'élève